



Statut A-E pour ma conjointe sur mon SARL, possible?

Par **Johan88**, le **30/01/2023** à **18:05**

Bonjour,

Je viens de passer mon entreprise sous le statut auto-entrepreneur à une SARL, elle existe depuis 6 ans.

Ma compagne (nous sommes non mariés, non pacsés, mais en réflexion pour le faire) s'occupe de l'administration et de la préparation des commandes de la SARL.

Est-il possible qu'elle soit Auto-entrepreneur en prestation de service pour faire de la comptabilité et la préparation des commandes de la SARL, sans travailler pour une autre SARL?

Ceci est un conseil de comptable et nous pensions faire comme cela, mais un autre comptable nous dit de faire un statut de conjoint associé. Les charges ne sont pas les mêmes.

Nous avons 2 avis différents et nous ne savons pas quoi faire, ni quel comptable prendre...

Avez-vous un avis? Merci de vos réponses!